

**Liste des diplômes spécifiques aux activités de cyclisme ou donnant accès à
des prérogatives en cyclisme
Extraction de l'annexe II-1 (art. A212-1) code du sport
Mis à jour avril 2025**

Intitulé du diplôme	Niveau	Années d'obtention	Conditions d'exercice	Limite des conditions d'exercice
DEJEPS , spécialité " perfectionnement sportif " mention " activités du cyclisme " option VTT , jusqu'au 31 août 2029	5 (Bac+2)	2025 à aujourd'hui	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par l'option considérée.	
DE JEPS , spécialité " perfectionnement sportif " mention " activités du cyclisme " option cyclisme traditionnel , jusqu'au 31 août 2029	5 (Bac+2)	2025 à aujourd'hui	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par l'option considérée.	
DE JEPS , spécialité " perfectionnement sportif " mention " activités du cyclisme " option BMX , jusqu'au 31 août 2029	5 (Bac+2)	2025 à aujourd'hui	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par l'option considérée.	
DES JEPS , spécialité " performance sportive " mention " cyclisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2025.	6 (Bac +3 - Bac+4)	2008 à 2025	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
BPJEPS Spécialité "Educateur sportif" Mention Activité du Vélo en blocs de compétences	4 (Bac)	2025 à aujourd'hui	<i>Non paru à ce jour au code du sport</i>	<i>Non paru à ce jour au code du sport</i>
UCC VTT associée au BPJEPS Activités physiques pour tous	4 (Bac)	de 2008 à aujourd'hui	"Conduite de cycles d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition en vélo tout terrain "	à l'exclusion du vélo tout terrain de descente
CQP animateur Mobilité à Vélo (AMV)	3 (CAP - BEP)	2022 à aujourd'hui	Animation de séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant.	Diplôme dédié à la mobilité et l'apprentissage du vélo. Hors activités de loisir et toutime
BPJEPS APT (4UC)	4 (Bac)	2019 à aujourd'hui	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-VTT , discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 31 août 2026	6 (Bac +3 - Bac+4)	de ? à aujourd'hui	Encadrement du VTT sur route à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention AGOAPS " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-VTT , discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 31 août 2026.	6 (Bac +3 - Bac+4)	2022 à aujourd'hui	Enseignement du VTT.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-Cyclisme sur route , discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 31 août 2026	6 (Bac +3 - Bac+4)	de ? à aujourd'hui	Encadrement du cyclisme sur route à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention AGOAPS "animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-cyclisme sur route , discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 31 août 2026.	6 (Bac +3 - Bac+4)	2022 à aujourd'hui	Enseignement du cyclisme sur route.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "- Cyclisme sur piste , discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 31 août 2026	6 (Bac +3 - Bac+4)	de ? à aujourd'hui	Encadrement du cyclisme sur piste à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention AGOAPS " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-cyclisme sur piste , discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 31 août 2026	6 (Bac +3 - Bac+4)	2022 à aujourd'hui	Enseignement du cyclisme sur piste.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "- BMX , discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 31 août 2026	6 (Bac +3 - Bac+4)	de ? à aujourd'hui	Encadrement du BMX à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention AGOAPS " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-BMX , discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 31 août 2026	6 (Bac +3 - Bac+4)	2022 à aujourd'hui	Enseignement du BMX.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Anciens diplômes :				
DES JEPS , spécialité " performance sportive " mention " cyclisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2025.	6 (Bac +3 - Bac+4)	2008 à 2025	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
DEJEPS mention Cyclisme traditionnel de la spécialité Perfectionnement sportif	5 (Bac+2)	2008 à 2025	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DEJEPS mention VTT de la spécialité Perfectionnement sportif	5 (Bac+2)	créé en 2010 et modifié le 1er février 2019, à 2025	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DEJEPS mention BMX de la spécialité Perfectionnement sportif	5 (Bac+2)	2008 à 2025	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
BP JEPS mention « activités du cyclisme », spécialité « éducateur sportif » 4 UC	4 (Bac)	2019 à 2025	Encadrement et animation des activités du cyclisme	A l'exclusion : - de toute pratique compétitive ; - du VTT de descente (VTT down Hill) et des disciplines associées ; - du VTT pratiqué sur des parcours et pistes nécessitant des techniques de pilotage (sentiers monotraces comportant des obstacles nombreux, importants) ; - du BMX pratiqué au-delà d'un niveau initiation découverte

Diplômes universitaires DEUG STAPS	5 (Bac+2)	délivré avant le 02/01/2024	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives et hors activités s'exerçant en environnement spécifique.
CQP Educateur Mobilité à Vélo (EMV)	3 (CAP - BEP)	2014-2022	Animation de séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant.	Ne figurait pas au code du sport à l'époque (l'activité n'était pas réglementé avant octobre 2022)
BPJEPS spécialité Activités du cyclisme, mention VTT	4 (Bac)	de 2008 à 2019	Préparation et mise en œuvre de cycles d'apprentissage en VTT.	à l'exclusion de toute pratique compétitive
BPJEPS spécialité Activités du cyclisme, mention BMX	4 (Bac)	de 2008 à 2019	Préparation et mise en œuvre de cycles d'apprentissage en BMX	à l'exclusion de toute pratique compétitive
BPJEPS spécialité Activités du cyclisme, mention Cyclisme traditionnel	4 (Bac)	de 2008 à 2019	Préparation et mise en œuvre de cycles d'apprentissage en cyclisme traditionnel.	à l'exclusion de toute pratique compétitive
BPJEPS spécialité Activités de randonnées	4 (Bac)	2011 à 2019	Encadrer tout public dans la pratique de randonnées à vélo ou à pied	• Pédestres, hors activité se déroulant en environnement spécifique ; • Cyclistes, hors itinéraires se déroulant de niveau supérieur au niveau bleu tel que défini par les critères de classification des sites VTT FFC et des bases VTT FFCT.
BPJEPS APT (10UC)	4 (Bac)	2011 à 2019	Animation à destination des différents publics à travers, notamment, la découverte des activités physiques,	hors activités s'exerçant en environnement spécifique. A l'exclusion des pratiques compétitives.
UCC Cyclisme Traditionnel rattachée au BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) ou Activités de randonnée	4 (Bac)	2008-2018	Conduite de cycles d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition en Cyclisme traditionnel"	
UCC BMX rattachée au BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) ou Activités de randonnée	4 (Bac)	2008-2018	"Conduite de cycles d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition en BMX"	
BEES 2e degré option Cyclisme avec spécialité Cyclisme traditionnel, spécialité Cyclisme en salle, spécialité Bicross ou spécialité Vélo tout terrain;	6 (Bac +3 - Bac+4)	2002 -2012	Enseignement de la spécialité dans tout établissement	
Diplôme d'État Supérieur (DESJEPS) spécialité Performance sportive mention Cyclisme	6 (Bac +3 - Bac+4)	2002 -2012	Enseignement, animation, encadrement du cyclisme ou entraînement de ses pratiquants	
BEES 1er degré des Activités du Cyclisme (BEESAC)	4 (Bac)	de 1997 à 2011	"Enseignement des activités du cyclisme dans tout établissement"	
CQC VTT - Certificat de Qualification Complémentaire VTT en milieu montagnard du BEES Accompagnateur en Montagne et BEES Guide de Haute Montagne	4 (Bac)	1990 - 2014	Enseignement de l'activité VTT en milieu montagnard	accessible uniquement aux Accompagnateur Moyenne Montagne (AMM) et Guide de Haute Montagne (GHM)
BEES 3e degré option Cyclisme (arrêté du 8 mai 1974)	6 (Bac +3 - Bac+4)	1974-2002	Enseignement des activités du cyclisme dans tout établissement	
BEES 1er degré cyclisme spécialité Bicross	4 (Bac)	jusqu'en 1997	"Enseignement du bicross dans tout établissement"	
BEES 1er degré cyclisme spécialité Cyclisme Traditionnel	4 (Bac)	jusqu'en 1997	"Enseignement du cyclisme traditionnel (route, piste, cyclo-cross) dans tout établissement	
BEES 1er degré cyclisme spécialité VTT	4 (Bac)	jusqu'en 1997	"Enseignement de l'activité VTT sur tout terrain"	
Brevet d'État de moniteur de plein air et d'instructeur de plein air	5 (Bac)	1959 - 1997 ?	Encadrement des activités physiques et sportives de plein air (canoë-kayak, escalade, spéléologie, voile, ski, cyclo-tourisme, activités subaquatiques, dans une perspective de découverte de ces activités, dans tout établissement.	À l'exclusion de toute activité d'entraînement ou d'approfondissement d'une discipline sportive.
Attestation de Qualification et d'Aptitude (AQA) VTT	4 (Bac)	de ? À 1995	"Enseignement de l'activité sur tout terrain"	délivrée aux personnes qui enseignaient avant que les premiers diplômes n'existent
BAPAAT VTT	3 (CAP - BEP)	1993 - ?	"Initiation au VTT, avec les prérogatives et dans les conditions prévues par l'arrêté du 19 janvier 1993 modifié"	doit être <u>sous la tutelle d'un diplômé de niveau 4</u>
BAPAAT Bicross	3 (CAP - BEP)	1993 - ?	"Initiation au bicross, avec les prérogatives et dans les conditions prévues par l'arrêté du 19 janvier 1993 modifié relatif à l'organisation et aux conditions de préparation et de délivrance du BAPAAT"	doit être <u>sous la tutelle d'un diplômé de niveau 4</u>
Diplômes anciens BEESAPT (Brevet d'Etat d'éducateur sportif option animation des activités physiques pour tous)	4 (Bac)	années 90	Encadrement des activités physiques et sportives dans une perspective de découverte des activités encadrées, de développement et de maintien des capacités physiques individuelles dans tout établissement	à l'exclusion de toute activité d'entraînement ou d'approfondissement d'une discipline sportive

Si vous souhaitez connaître les prérogatives d'une personne et savoir de quel(s) diplôme(s) elle est titulaire, vous pouvez consulter la base données des éducateurs sportifs déclarés (déclaration obligatoire pour tout éducateur sportif en France) → à consulter ICI : <https://recherche-educateur.sports.gouv.fr/accueil#result>

Les prérogatives sont la description des activités physiques et sportives qui peuvent être encadrées légalement par le titulaire d'un diplôme reconnu. Si vous souhaitez trouver les prérogatives attachées à n'importe quel diplôme français, celles-ci sont listées dans l'annexe 2.1 du Code du sport → à voir ICI : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042269397/